



Wallonie

APPEL A CANDIDATURE

POUR L'ETABLISSEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITE

Le Collège communal de BRUNEHAUT annonce l'établissement de la Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le Conseil communal choisit les membres de la Commission en respectant :

- 1° une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2° une répartition géographique équilibrée ;
- 3° une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4° une répartition équilibrée hommes-femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et de membres de la Commission.

L'acte de candidature contient :

- 1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ;
Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune.
- 2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
- 3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidature sont adressés au Collège communal dans les délais suivants : du 9 octobre 2025 au 21 novembre 2025 inclus.

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) adressé au Collège communal de Brunehaut, rue Wibault Bouchart, 11 à 7620 BLEHARIES ;
- soit par courrier électronique à l'adresse suivante urbanisme@commune-brunehaut.be ;
- soit déposé contre récépissé auprès du service urbanisme de l'administration communale (bureau n°10).

Toute demande de renseignement est adressée à : urbanisme@commune-brunehaut.be.

Par le Collège communal,

La Directrice générale,


Nathalie BAUDUIN



Le Bourgmestre,

Pierre WACQUIER
